

Octobre 2025

INFO TRAVAUX

SANTERRE HAUTE-SOMME

#LECANALAVANCE

VALLÉE DE LA SOMME : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

De quoi s'agit-il ?

Pour accompagner la construction du Canal, la Société du Canal Seine-Nord Europe met en œuvre des aménagements destinés à favoriser la biodiversité et enrichir les habitats naturels de la faune et de la flore. Dans la vallée de la Somme, à Cléry-sur-Somme, Biaches et Péronne, 85,3 hectares vont faire l'objet d'actions de restauration écologiques sur un site qu'enjambera le Pont-Canal de la Somme.

En quoi consistent les travaux ?

Les travaux engagés ont pour objectif de préserver et développer la biodiversité des milieux aquatiques, humides et boisés au moyen de coupes d'arbres, de plantations (ormes lisses, merisiers, érables...), de restauration et création de prairies humides et de réaménagement écologique (diversification de la végétation, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, réhabilitation des zones humides...). Des opérations liées à la préservation et au déplacement de certaines espèces végétales et animales protégées sont également prévues en amont de la construction du Pont-Canal de la Somme.

Quand et où auront lieu ces interventions ?

Les travaux principaux se dérouleront entre novembre 2025 et mars 2026*. Deux sites sont concernés (voir carte au verso) :

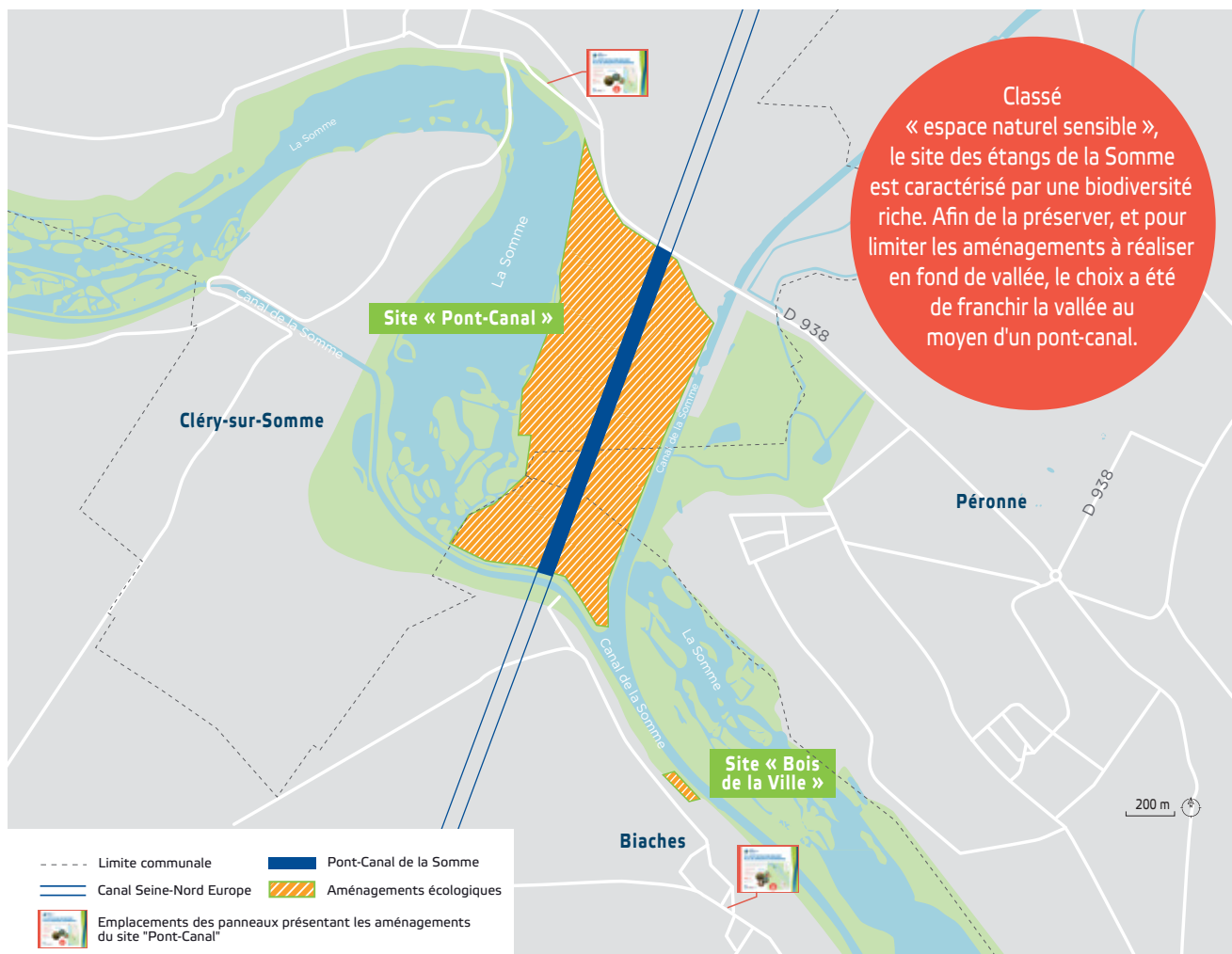
- le site « Pont-Canal » situé à Cléry-sur-Somme, Biaches et Péronne (84,8 hectares)
- le site « Bois de la Ville » situé à Biaches (0,5 hectare)

**Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.*

Est-ce que les travaux auront des incidences ?

Les travaux d'aménagements environnementaux peuvent générer des nuisances sonores. Ils donneront lieu à des passages d'engins de chantier sur les routes d'accès aux sites aux heures ouvrables de la semaine.

Carte des zones d'intervention



UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE
RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !

- Circulation de camions et d'engins de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de machines et de matériels dangereux
- Chutes possibles (trous, objets au sol...)
- Autres dangers possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ?
Contactez-nous : santerre.hautesomme@scsne.fr

Quelles sont les prochaines étapes ?

Après les travaux prévus cet automne et l'hiver prochain, des interventions d'ajustement et d'entretien seront menées en 2026 et 2027 pour parfaire les aménagements. Une seconde phase de travaux environnementaux sera entreprise à l'issue de la construction du Pont-Canal de la Somme afin de venir conforter les premiers aménagements réalisés.

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



Région
Hauts-de-France



Région
Île-de-France



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



AFIT France



Nord
Le département des Hauts-de-France



Oise
Le département



Pas-de-Calais
Nos département



Somme
Département

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

**RESTONS
CONNECTÉS**

santerre.hautesomme@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr

